



SÉCURITÉ

Délinquance de proximité : une baisse de près de 35% depuis 2013

Réuni en bureau restreint, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Aubagne et de La Penne-sur-Huveaune (CISPD) dévoilait, le 14 juin à l'Espace des Libertés, le bilan de l'année écoulée autour de ses grands axes de travail. Parmi eux, la délinquance de proximité, qui a enregistré une baisse de 34,63%.

Publié le 08 juillet 2019

C'est le résultat d'un travail de fond mené en étroite collaboration par les membres du CISPD d'Aubagne et de La Penne- Sur-Huveaune. Présidé par le maire d'Aubagne, Gérard Gazay, sa vocation est de coproduire la sécurité sur le territoire en rassemblant les acteurs qui en ont la charge.

Ensemble, ils identifient les problèmes existants, établissent une stratégie concertée et déploient des moyens nécessaires pour y remédier. Ce n'est pas sans une certaine fierté que le CISPD présentait les résultats du bilan dressé en matière de sécurité par un cabinet indépendant pour la période 2013-2018. Avançant ce chiffre phare : un recul de 34,63 % de la délinquance de proximité.

Une politique municipale volontariste

Au cours de ces cinq dernières années, de nombreuses actions ont ainsi été mises en oeuvre en faveur d'une politique municipale de sécurité et de prévention volontariste :

- ▶ Mise en place d'une Direction Sécurité Prévention
- ▶ Création d'un Centre de Supervision Urbain disponible 7J/7, 24H/24
- ▶ Doublement des effectifs pour de la Police Municipale
- ▶ Installation de 110 caméras de vidéo protection (contre 0 en 2014)
- ▶ Renforcement de la sécurisation des groupes scolaires et des crèches (contrôles d'accès, mise aux normes anti-intrusion...)
- ▶ Adoption de plusieurs arrêtés municipaux contre la mendicité, contre la consommation d'alcool sur la voie publique, ou encore contre les déjections canines
- ▶ Augmentation des actions pour la prévention routière et action sociale de proximité
- ▶ Mise en place du dispositif de participation citoyenne « Voisins Vigilants ».

Aujourd'hui, l'enjeu est d'actualiser ce plan d'actions pour répondre aux évolutions et renforcer l'action conduite.

Evolution des faits entre 2013 et 2018

Vols à main armée	De 31 à 1
Vols avec violence	De 342 à 67
Cambriolages	- 34,93%
Vols liés à l'automobile	- 17,45%
Dégradations	- 20,43%
Incendies	De 122 à 45



Stupéfiants et violences : de nouvelles actions

Bien que la délinquance de proximité baisse durablement, certaines situations restent préoccupantes. Ce sont, d'une part, les infractions à la législation sur les stupéfiants (309 en 2013 contre 387 en 2018), et les violences volontaires avec atteintes à l'intégrité physique (808 en 2018 contre 1 036 en 2013). Si dans ce registre, les vols avec violence sont en baisse, les violences familiales enregistrent, quant à elles, une triste hausse de 56 %. Un chiffre qui s'explique notamment par la mise en place de dispositifs visant à faciliter la révélation des faits par les victimes. Les violences faites aux femmes occupent malheureusement ici une place centrale. L'an dernier, ce ne sont pas moins de 173 faits qui ont été recensés à Aubagne par la Police Nationale, 145 ayant été élucidés.

D'ores et déjà, le CISPDP a dégagé des solutions opérationnelles pour tenter d'endiguer ces tendances. La première, réside dans la signature le 14 juin dernier d'un Contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles. La seconde, se traduit par la signature d'une stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance qui définit 5 objectifs opérationnels : développer les actions de prévention en faveur des jeunes exposés à la délinquance, poursuivre la lutte contre l'usage, la vente et le trafic des produits stupéfiants, enrayer le développement des violences et particulièrement des violences faites aux femmes, développer la lutte contre les atteintes à la tranquillité publique pour compléter les résultats obtenus dans la lutte contre la délinquance et enfin intégrer la prévention de la radicalisation dans la prévention de la délinquance.

EN 1 CLIC



Gérard Gazay, Maire d'Aubagne et Christophe Reynaud, Directeur de cabinet de la Prefecture à l'occasion de la signature de création de la CMER en 2018.

Sécurité, prévention de la délinquance et lutte contre la radicalisation

Le CISPDR regroupe des acteurs de la Justice (Police Municipale, Procureur, Protection Judiciaire de la Jeunesse), de la Police Nationale, de l'Éducation Nationale, du Conseil départemental, de la Maison de la Justice et du Droit, ainsi que de diverses associations (Addap 13, SOS Femmes, Avad).

Depuis 2018, la ville d'Aubagne a mis en place une Cellule Municipale d'Échange sur la Radicalisation (CMER). Composée d'une dizaine de membres, son objectif est de repérer les premiers signes de radicalisation afin d'y apporter une réponse sociale et préventive. Aubagne est la cinquième ville du département à avoir créé cette cellule dans le cadre du Plan d'action global contre la radicalisation et le terrorisme instauré par le gouvernement.

La mairie d'Aubagne peut déposer des cookies sur votre terminal destinés à mesurer la fréquentation, l'utilisation du site web et à vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des remontées de contenus de plateformes sociales et des contenus animés et interactifs. Vous avez le choix d'accepter globalement les cookies ou de les personnaliser en acceptant ou en refusant leur utilisation par finalité. Vous pourrez toujours les désactiver ultérieurement. Pour en savoir plus, consultez notre page relative aux **données personnelles**.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser